

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : BILAN FINANCIER LONDRES 2024

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/04/2024

Réuni le : 11/04/2024

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le bilan financier du séjour à Londres 2024

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LONDRES 2024:

Le séjour s'est déroulé du 17 au 22 mars 2024 pour 48 élèves de 4ème et 3ème et 4 accompagnateurs.

Le programme ayant été modifié, le coût du séjour a augmenté. Cependant, grâce au don de la F.C.P.E. du collège, aucune contribution financière supplémentaire ne sera demandée aux familles. On perçoit un léger excédent à hauteur de 72,96 euros.

Le coût du séjour s'élève à 468,72 euros. Grâce à la participation du Conseil Départemental (25,00 par élève participant), de la F.C.P.E. (don de 15,00 euros par élève) et de l'établissement (prise en charge du coût des accompagnateurs), le coût du séjour pour chaque famille revient à 428,72 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0